



Pétition pour le relogement de l'UL CGT de Foix en Ariège



Pamiers, le 24 octobre 2019

Monsieur le Maire de Foix,

Suite à la décision rendue par la cour d'appel de Toulouse du 12 septembre 2019, notre organisation syndicale se retrouve tenue de quitter les locaux que la municipalité de Foix, préfecture du département de l'Ariège mettait à disposition de la CGT.

Les syndicats de l'UL ont fait le choix de rester dans leurs locaux, malgré **une astreinte journalière de 200 euros/jour** appliquée depuis le 12 octobre dernier.

Les salariés et les citoyens ne sauraient être privés de l'action reconnue d'utilité publique de notre organisation qui a plus de 120 ans d'existence, par le simple fait d'être expulsée de ses locaux.

Comme le rapport de Philippe Dole, Inspecteur général des affaires sociales le recommande, nous demandons en urgence de pourvoir au logement de notre antenne locale, l'UL de Foix.

L'hébergement des antennes syndicales date de la création des Bourses du Travail à la fin du 19ème siècle. Leurs missions, qui au départ portaient sur l'information, l'éducation populaire et la solidarité, sont aujourd'hui étendues au dialogue social territorial avec les pouvoirs publics et le patronat. Les activités déployées dans ces lieux contribuent à l'intérêt général local et sont à visée sociale.

De plus, nous dénonçons la discrimination dont la CGT de Foix est victime, puisque à ce jour elle est la seule à ne pas bénéficier de locaux municipaux.

Par la présente, nous exigeons de bénéficier de locaux municipaux accessibles, permettant l'accueil du public, le fonctionnement de notre organisation syndicale, la tenue de réunions dans des conditions dignes et décentes.

Nous exprimons notre solidarité active avec l'UL CGT de Foix en Ariège dans son combat pour son relogement par la municipalité.

précisez (SYNDICAT /UD/UL/FD)	NOM	PRÉNOM	SIGNATURE

Merci d'envoyer par mail à : secretariat@mairie-foix.fr et udcgt.09@orange.fr

